Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 719

Artikel: Femmes de Genève : un livre qui témoigne, sans le vouloir, en faveur

du vote féminin

Autor: A.W.-G. / T.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265991

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD

RÉDACTION

M^{mo} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Grang

ADMINISTRATION ET ANNONCES

M¹⁰ Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

ANNONCES 11 cent. le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de n'importe quelle date

Les hommes devraient arriver à comprendre et à pratiquer la patience et la tolérance.

Cette nécessité s'impose avant toutes les autres.



Mile Thérèse Pittard, pédagogue bien connue dans nos murs, non contente de former
l'esprit des Genevoises actuelles, a voulu étudier la vie de nos plus lointaines aieules.
Femme de science rigoureuse (c'est une
vertu de famille), elle a consacré ses loisirs
durant de longues années à dépouiller les archives cantonales afin de collationner d'innombrables pièces historiques et d'y retrouver
les traces des femmes du passé: celles qui
habitaient la citadelle exigué, au sommet de
la colline, puis la ville commerçante du
moyen-âge, la cité-église de la Réforme,
enfin la Genève florissante du « siècle des
lumières ».

lumières ». Elle a constitué ainsi une précieuse collec-tion des documents les plus caractéristiques, qui va des origines à 1798. Il lui suffisait de garder ces trouvailles pour elle, mais un édi-teur avisé la persuada d'en faire part à tous les amateurs d'histoire genevoise.

De la sorte nous pouvons, nous aussi, voir ressusciter des actes de donations, des pièces juridiques, ordonnances et règlements de tous ordres, gentes demoiselles et artisanes, sages-

(Nous donnons ici, avec l'autorisation de l'auteur quelques extraits de cet ouvrage, les sous-litres sont de notre main).

Le code burgonde était moins chiche de libertés féminines que ceux qui lui ont succédé.

La plus ancienne pièce historique con-servée aux archives d'Etat de la ville de Genève est un acte de donation faite par une femme.

« Lorsque les Francs envahirent la Bourgo-gne, ils laissèrent aux vaincus, selon leur coutume, l'usage de leurs lois. La femme bénéficia des dispositions du code burgonde, lequel lui ga-rantissait des avantages et des droits qui apparaissent dans nos régions vers la fin du IX^{me} siècle et qui se sont maintenus pendant la période féodale... Ainsi, dans tout le diocèse genevois, la femme participe à la gestion des affaires, on la consulte, elle consent, et autorise; elle est pré-sente dans de nombreux actes de donation ou de reconnaissance. Les fiefs, à défaut d'héri-tiers mâles directs, devenaient féminins. La plus ancienne pièce historique conservée aux archives d'Etat est un acte de donation d'Elgarde, veuve du comte Ayrbert, en 912, au monastère de Satigny ».

Le droit civil genevois tolérait la séparation «Le dion evir genevos totelat la separation de corps et de biens. Le divorce n'était prononcé que pour cause d'adultère et de désertion. L'in-fidélité du mari entraînait aussi la rupture du lien conjugal... A cet égard, voici les époux dans une éraité complète.

nien conjugat... A cet egard, voici les epoux dans une égalité complète...

A partir de 1798, le Traité de réunion ménagera, jusqu'à la promulgation des lois de la République française, les Edits vénérables de la Cité. Le nouveau code civil abrogea nos coutumes séculaires, entre autres celles se rapportant au régime des biens entre époux, aux servitudes, aux tutelles, à l'autorisation spéciale et né-cessaire à la femme qui s'obligeait pour son mari ».

Restrictions dans l'exercice des professions

«En mars 1566, à son de trompe, le guet an-nonce la lecture des «Ordonnances des orfè-vres». Cette corporation venait de les revoir,

femmes de genève Un livre qui témoigne, sans le vouloir, en faveur du vote féminin

femmes ou sorcières, filles communes ou bourgeoises respectées. Nous les voyons aux prises avec leurs difficultés familiales, matri-moniales, commerciales, et judiciaires... hélas! La langue sayoureuse des siècles révolus

La langue savoureuse des siècles révolus nous permet de les évoquer dans toute la frai-cheur de l'actualité. Un texte discret de l'au-teur, qui toujours s'efface par amour de l'authentique réalité, relie les différentes ci-tations.

Chacun retrouvera là, selon son goit, dé-tails piquants, scènes pittoresques, sujet à maintes réflexions fécondes.

D'autres diront mieux que nous les mérites divers de ce livre, mais pour les tenants du vote féminin, il représente davantage encore, il prend la valeur d'un témoignage. Nous n'avons pas sollicité ces recherches, ni leur publication, aucun souci de propagande n'a e'fleuré l'auteur, et voilà cependant qu'il nous fournit la preuve historique des vérités que nous n'avons cessé de proclamer: l'émancipation de la femme moderne n'est pas un phénomène révolutionnaire et nouveau, contraire aux lois de la nature et d'une société bien équilibrée, mais la réaction naturelle contre la pression qu'exerce instinctivement l'être humain le plus fort, sur le plus faible. On peut constater, au long de ces pages, la lutte que mêne l'homme pour restreindre insensiblement les libertés de la femme.

Toutes proportions gardées, il y avait moins d'écart entre la situation de la femme et de l'homme au XI^{me} siècle qu'au XIX^{me}. Il va asna dire que nous ne saurions mettre en par-rallèle le code burgonde et nos législations modernes, mais nous voudrions faire remar-quer, qu'au cours des âges, tandis que les homines organisaient peu à peu leur statut civique, professionnel, économique, culturel, etc., ils avaient soin de barrer la route aux femmes, dans toutes les directions où eux-mèmes prenaient leur essor.

Moralité: si les femmes veulent, non pas élargir, mais simplement conserver un espace vital suffisant, elles doivent se défendre conserver de la conserver de

vital suffisant, elles doivent se défendre cons-tamment, faute de quoi, elles sont, peu à peu, acculées dans un angle où elles ne peu-vent plus se mouvoir.

Nous avons une vive gratitude envers M^{III}E Pittard, nous nous excusons d'abuser de son labeur, à notre profit, et nous lui souhaitons un vaste cercle de lecteurs surtout parmi ceux qui s'imaginent que les femmes obtiennent tout ce qu'elles veulent avec des sourires et de « modestes remontrances»; ils perdront leurs illusions. leurs illusions.

Nous nous sommes étendue longuement sur un ouvrage d'intérêt local, mais nous pensons que sa portée atteint aussi les femmes suisses des autres cantons. Des recherches analogues effectuées dans des archives d'autres villes suis-ses mettraient au jour des documents aussi probants, que dis-je? plus encore peut-être. A qui le tour?

célèbre école de Salerne où l'une d'elles paraît-il

éclipsait tous les autres docteurs?....»

Peut-être prétendaient-elles guérir par le moyen des vertus empiriques héréditaires? L'historien de la médecine à Genève les rapproche des matrones dont la routine et les orviétans tenaient lieu de thérapeutique. Ces trois guérisseuses et huit médecins constituent le rôle du corps médical genevois au XVme siècle.

Succès sans lendemain

Succes sans lendemain

Le tempérament impulsif de notre sexe éclata surtout au temps de l'égalité. Il faut mettre en scène les citoyennes du Grand club fraternel. Cette manière de parlement, installé au théâtre, y discutait avec les citoyens des affaires publiques. A l'occasion de l'anniversaire de Rousseau la citoyenne Bonijol signa un discours, lu par le Président. Ce trait d'émancipation déplut à un jeune citoyen de vingt-trois ans, membre de la Montagne: il protesta contre la présence des la Montagne; il protesta contre la présence des femmes dans les clubs. Cet opposant se nommait Désonnaz. Il considérait ces admissions « comme Desonial. Il Considerair ces admissions «comme aussi contraires aux devoirs de la nature qu'aux bonnes mœurs». Paradoxe révolutionnaire qui souleva le gros temps. Désonnaz put, à peinel échapper à la fureur féminine; les citoyennes voulurent le frapper. Cette riposte « le porta vers des réflexions sur les suites funestes auxquelles pour le contraite de la contrait pourraient entraîner cette exclusion des citovennes ». Prudent, Désonnaz retira sa motion

Ancienne vue de Genève

(obligeamment prêtée par M. L. Blondel, archiviste cantonal et empruntée à son récent ouvrage : Développement urbain de Genève).

NON PLURIMA, PAUCA SED APTÈ.

article par article », car elle créait sa maîtrise. Les auditrices qui entendent cette publication ap-prennent que les jurés proposent, entre autres, d'interdire à une veuve d'avoir rang de maître et de travailler du métier, vu sa qualité de fem-

Efficit ars magnum: doctrina parta labore

me.

De toutes les corporations de personnes mécaniques, les horlogers se montraient à l'égard des femmes, les confrères les plus jaloux de leurs privilèges. Organisés en maîtrise dès le XVIme siècle, ils s'entendirent pour limiter à une petite partie du métier la collaboration féminine. En 1690 à peime de 50 écus d'amende! les Ordon-nances concédaient aux femmes et filles, les vuidanges, les éguilles, les pilliers, les chaînettes, les spiraux, les clefs, les polissages, la refente des roues et des fusées et de pouvoir dorer les mon-

tres.

Le 27 août 1698, un arrêté du Petit Conseil « défend aux maîtres horlogers d'apprendre à l'avenir, leur profession aux femmes ou filles et, à celles-ci de travailler de la dite profession, à l'exception de quelques vidanges ou chaînet-

¹ Thérèse Pittard. «Femmes de Genève», pré-face de Paul-F. Geisendorf, archiviste. Ed. Labor et Fides, Genève.

A l'avenir! Loi d'égoïsme contre l'extension

Corpore in exili gratia sapè latet.

A l'avenir Lo d'egoisme contre l'extension progressive du concours féminin.

La prescription n'avait pas été régulièrement observée car Jean Lullin, citoyen, maître horloger, demande au Conseil la permission d'enseigner sa profession à sa fille comme cela fut octroyé à trois ou quatre filles qui n'étaient pas d'aussi ancienne famille que la sienne. Les maitres jurés s'en tinrent à l'article 24 qui interdit, de plus fort, aux femmes et filles de travailler dans la dite profession d'horlogerie.

Les praticiennes en soins médicaux disparurent pour ne renaître qu'au XX° siècle

Cinq siècles avant que notre université ouvrît sa porte aux étudiantes genevoises et que la sa porte aux étudiantes genevoises et que la Faculté de médecine préparât nos doctoresses, il existait, dans la ville, des femmes médecins. Dans son ouvrage: «La Médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIII/me siècle », le Dr Gautier signale Anna Medica, la première connue, consultée comme uromante (1472), puis une «quaedam medica» qui soigna les pestiférés (1494) et Maria Medica (1495) qui demande une autorisation de bâtir. C'est tout ce que nous savons de ces praticiennes. Possédaint-elles une éducade ces praticiennes. Possédaient-elles une éducation scientifique semblable à celle que rece-vaient au XIme siècle, les élèves féminins de la

Vaine remontrance au sujet de l'instruction des filles

Dans cette ville (1536) où maintes femmes, sœurs, filles de magistrats ne savaient ni lire, ni écrire, ni signer leur nom, la scolarité est maintenant obligatoire...

maintenant obligatoire...
...L'entreprise et les résultats se montraient avérés et honorables; mais cette instruction primaire ne comblait pas le vide dont se plaignirent
– avec beaucoup d'esprit — les Genevoises attentives aux projets de réforme que le professeur
H.-B. de Saussure désirait introduire au Collège. Le dessein de l'illustre savant « mit tous les es-prits, toutes les langues et toutes les plumes en mouvement ». Les « filles» » avisèrent M. le pro-fesseur qu'elles ne garderaient pas le silence. Il parut en quelques feuillets anonymes, une « Remontrance des filles à l'auteur d'un nouveau projet d'éduction » Le ton modére qui avait projet d'éducation ». Le ton modéré qui avait maîtrisé la composition de ce pamphlet ne réus-

A nos abonnés

AVIS IMPORTANT

1946 touche à sa fin. A l'approche des fètes de fin d'année, les appels à la bourse se multiplient et voici encore le fraditionnel bulletin vert du "Mouvement Féministe" que vous apporte le présent numéro! Il vous invite à verser la somme de 6 francs pour tout abonnement à valoir pour

l'année 1947, au compte de chèques postaux No I. 943.

Six francs, la somme est modeste, à l'heure où tout augmente, où les livres et publications de tous genres ont vu monter leur prix dans des propor-tions imprévues. Ces six francs que vous demande notre journal lui permettront, cependant, de poursuivre l'œuvre pour laquelle il a été fondé et dont il s'efforce de rester digne. Votre envoi rapide facilitera considérable-ment la tàche de notre Administra-tion, votre appui continuera de ren-

forcer l'effort de solidarité féminine que nous poursuivons. Nous avons besoin de vous, nous avons besoin de tous ceux et celles qui comprennent la nécessité de notre périodique, la nécessité d'un lien relativement fré-quent et régulier entre celles qu'anime un même idéal.

Merci de tout cœur à ceux qui nous conservent leur aide fidèle et pré-

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGERES

RENSEIGNEMENTS MOLARD, 11

GENÈVE

sit à ébranler la Raison, et l'aventure paraissait endormie. Cinq jours s'écoulèrent pendant lesquels endormie. Cinq jours s'écoulèrent pendant lesquels Messieurs — qui ne souffraient pas que l'on dépassàt leur autorité — épiloguiaient. Ils jugèrent, sans doute, la démarche des «filles» très audacieuse et les doléances injustifiées. Si bien que, le lundi 2 mai, au Magnifique Conseil des Deux-Cents, « après la prière », lorsque Monsieur le Premier invita l'assemblée « à faire des propositions sur le bien public », il fut demandé « que pour prévenir les abus de la presse, il soit défendui à l'avenir, à toute personne, indistinctement, de faire imprimer aucum ouvrage qu'il n'ait été vu par les imprimer aucun ouvrage qu'il n'ait été vu par les seigneurs scholarques et qu'ils en aient permis

De nombreux citoyens avaient adressé à de Saussure un «Remerciement». Cependant, ils priaient l'auteur du projet «d'étendre ses regards jusqu'au sexe aimable, trop négligé peutêtre. Les femmes qui forment la moitié du monde ont, en général, la conduite de l'autre moitié jus-qu'à l'âge de sept ans. D'ailleurs, quelle satisfac-tion pour un mari d'avoir une épouse avec qui il puisse raisonner et peut-être apprendre quelque chose ». C'est alors que la « Remontrance des fil-les » exhorta les citoyennes à se réveiller à la voix de l'égalité et de la liberté ».

Au Congrès de Zurich

Les Cigales

Tandis que, telles d'actives fourmis, les par-ticipantes s'adonnaient à des travaux parfois séticipantes s'adonnaient à des travaux partois se-vères et débattaient les questions touchant l'é-ducation, l'hygiène, la profession, la vie so-ciale ou l'Etat, « les cigales » chantaient et s'oc-cupaient du rôle culturel ou artistique que la femme peut jouer dans le pays. Comment peut-elle s'intéresser à nos délassements?

Nous avons dit ailleurs que des femmes écri-vains ont lu des extraits de leurs œuvres, que des musiciennes ont fait entendre des œuvres de compositeurs anciens.

La femme créatrice et conservatrice d'art à l'exposition du 3me Congrès féminin de Zurich.

C'est une page captivante de l'histoire de la C'est une page captivante de l'histoire de la peinture suisse contemporaine, qu'auront écrite les exposantes du Helmhaus. Qu'il s'agisse des peintres, des sculpteurs ou d'art décoratif, les nombreuses visiteuses sont demeurées. Frapés de la révélation de tant de talents. Comment nombreuses visiteuses sont demeurées. frappées de la révélation de tant de talents. Comment choisir et citer ici ces œuvres devant lesquelles, tour à tour, l'œil s'enchante et l'esprit éprouve le stimulant de l'inédit, ou même d'une audacieuse gageure? Si les noms de Mmes Oswald-Toppi, Nanette Genoud, Janebé, Frey-Surbeck, Cornélia Forster, Gertrud Escher représentent aujour-d'hui des artistes reconnues et qu'accueillent de très éclectique jurys. Pon a pressenti devant très éclectique jurys, l'on a pressenti, devant tant d'œuvr'es dont aucune n'était indifférente, plusieurs parmi les exposantes se trouvent la voie d'une expression artistique très personnelle en même temps que d'une haute qua-

Par une heureuse initiative, l'exposition faisait une place aussi, au 2me étage, à celles dont le rôle dans l'art ne saurait être négligé: les amateurs doublés de collectionneurs. De vé-

Vente annuelle de Pro Juventute







Adam Toepffer. - Source à Veyrier

Dès le 1er décembre, jeunes vendeurs et vendeuses vous offriront les timbres, cartes postales et cartes de vœux de Pro Juventute. Comme chaque année, les sujets ont été choissi avec goût afin de plaire au public le plus difficile, nous pourrons orner nos lettres et nos envois postaux de charmantes fleurs de montagne: le narcisse, la joubarbe et le chardon bleu.

dolphe Tæpffer, jeune encore, on a voulu ho-norer ainsi l'année du centenaire de sa mort. D'autre part, des cartes postales en cou-leurs reproduisant des tableaux d'Adam Tæpf-fer, le père de Rodolphe, forment de vrais pe-tits tableaux qui enchanteront les destinataires et qu'on sera heureux de conserver comme souvenir.

on bleu. Puisque deux Genevois sont à l'honneur, Le timbre de 5 centimes représente Ro- il faut qu'à Genève, la vente dépasse tous

les records. Noblesse oblige!

Mais, partout en Suisse, chacun tiendra à participer dans la mesure de ses moyens à l'œuvre poursuivie: il s'agit de recueillir des fonds pour assister des nourrissons, des petits enfants et leur mère. Qui aurait le cœur de refuser son obole à ceux qui vous sollicitent en faveur des petits enfants, l'humanité de de-main?

ritables trésors apparurent soudain dont beaucoup étaient inconnus du public des expositions. Et le commentaire de Mme Dr. Gäumann-Wild tout résumé qu'il fût, ce dimanche 22 sept devint un guide précieux sur la voie que jalonnent Hodler et Amiet, F. Valloton, Braque et Picasso, ou encore Paul Klee ou Ernst Ludwig Kirchner entre plusieurs. Ajoutons que les sculpteurs représentés comptaient les noms de Ro-din, Degas, Despiaux, Hubacher, Hermann Hal-ler et l'on concevra l'importance de cette section. Elle fait honneur à la compétence et au goût averti de généreuses propriétaires, qui ont bien voulu se dessaisir de leurs œuvres en fa-veur de l'exposition du Congrès, auquel cette manifestation de l'activité féminine ajoute l'un ses plus beaux fleurons.

J. A. By (Neuchâtel)

Une heure fut consacrée au théâtre, au film, à la radio. M¹le Verena Blaser estime que let femmes doivent collaborer à l'activité de nos nombreux groupes d'acteurs-amateurs, qui, chez nous exercent une influence éducative certaine, à le condition de choisir toujours des textes simples et bien écrits, ayant une réelle valeur artistique. Si une femme a la responsabilité d'une représen-tation théâtrale, elle distribuera les rôles, non pas uniquement en vue du succès, mais « surtout pour le développement de celui qui le tiendra ; car, sur la scène, les capacités et les aspirations de l'homme, — refoulées généralement dans la vie quotidienne — peuvent s'épanouir. Après avoir interprété un rôle, l'amateur peut se sentir li-béré et retrouver son équilibre intérieur, il peut

se découvrir et se réaliser pleinement ». Ne vous semble-t-il pas que les idées de Mle Blaser méritent d'être méditées par celles qui

dirigent des groupes d'amateurs? Mises en pratique, sans devenir des dogmes absolus, elles auraient des effets psychologiques bienfaisants. Mme Bing-Winniger entretenait les auditrices du cinéma, dont l'action est, de nos jours, si dé-

terminante sur les spectateurs. Parmi ceux-ci beaucoup viennent là fuir la réalité quotidienne, afin d'y poursuivre une sorte de rêve éveillé et trouver dans cette fiction souvent artistique,

Ame Bing pense que les femmes suisses de-vraient participer davantage à la critique cinématographique par le moyen des journalistes-femmes et collaborer effectivement avec les organisations qui ont pour tâche de défendre et

ganisations qui noi pour tacte de developper le film de valeur vitale et féconde.

De son côté, la radio a, sur notre population féminine, un pouvoir considérable, puisqu'elle atteint les gens à domicile et qu'elle compose encore des émissions spéciales «pour les femmes».

Mais, dit Mile Thommen qui présentait le sujet, est émissions rétationnesses de les products de la contract ces émissions n'atteignent guère que les mères de famille, elles sont placées aux heures creu-ses, quand les professionnelles sont à leur travail. M¹s Thommen suggère qu'on augmente le nom-bre des femmes dans les commissions des programmes (à Beromunster, il y en a 1 sur 13, et à Radio-Berne, 2 sur 20, ailleurs il n'y en a pas), afin qu'on voue plus de soin à de judicieupas, am quo votte plus de som a de fundemenses émissions féminines qui contribueront de fa-con réelle à l'évolution de la cause féminine.

Art et culture au foyer paysan. A l'ouïe des ri-

res des assistantes, on put juger que Mme Baum-gartner-Siegenthaler parla de son sujet avec hu-mour et saveur, mais son texte étant rédigé en dialecte, il échappa hélas! à l'entendement des uditrices romandes.

Après elle, M^{lle} Dr. Schauffelberg montra que

la préservation de la ferme paysanne en ses différents styles, surtout en ce qui concerne l'a-meublement et l'installation intérieure, dépend en grande partie de la femme. Il est urgent de créer chez les jeunes paysannes, l'amour et la compréhension de ce patrimoine local, afin de lutter contre la banalité et l'uniformité du décor que risque d'instaurer la publicité des grandes fabriques de meubles: on vend l'antique buffet adapté au cadre montagnard et rural pour le remplacer par un mobilier moderne qui jure dans une salle basse, aux poutres apparentes, aux parois frustes. Une série de clichés parfaitement choi-sis illustrèrent l'exposé si juste et motivé de la conférencière.

Résolution du Groupe Culture intellectuelle et artistique

Les femmes suisses réunies à Zurich au troi-Les femmes suisses réunies à Zurich au troisième Congrès féminin suisse, convaincues que la radio, en tant qu'instrument d'information et du culture, sera de plus en plus appelée à jouer un rôle important dans la vie publique, font appel à toutes les femmes suisses, afin qu'elles demandent à la radio l'application du principe de liberté démocratique dans les discussions et qu'elles exercent leur influence en vue d'être représentées en proportion de leur nombre dans toutes les organisations et commissions de programme de la radio.

Promotions civiques

450 jeunes gens et jeunes filles qui ont atteint cette année leur vingtième printemps, se sont réunis à Saint-Gall, à l'occasion de leur entrée

Publications recues dre. Tout laisse prévoir une heureuse unic

ber, Genève-Paris 1946.

Ben Ames Williams: L'insatiable, roman. Adapté de l'anglais par Erna Delile. Ed. Jeheber, Genève-Paris 1946.

Les femmes à l'amour tyrannique qui brise tout autour d'elles sont-elles vraiment si nombreuses? On pourrait le croire en parcourant ce roman-ci après avoir lu celui de James Hilton traduit sous le titre français « Journée mémorable ». Ellen ne connaît qu'elle-même et sa passion

exclusive pour Richard, la victime désignée — non pas la seule — d'un sentiment poussé au paroxysme et qui mène au crime celle que n'a jamais retenue l'ombre même d'un scrupule, lors-qu'il s'agissait d'atteindre son but: isoler l'ob-jet de son amour afin qu'il ne soit plus qu'à elle,

entièrement à elle. Pour finir, n'y réussissant pas comme elle l'entendait, elle poursuit son idée fixe d'une manière si diabolique que la haine la

plus implacable ne saurait faire mieux. Histoire tragique entrecoupée de jolies nota-tions du milieu, dans un coin de nature en Amé-

Nevil Shute: Prisonnier du passé, roman. Tra-duit de l'anglais par Jacqueline Duplain. Ed. Jeheber, Genève-Paris 1946.

Le lecteur inexpérimenté en matière d'aéronautique serait probablement très surpris si on lui disait qu'il s'intéresserait à tous les détails d'un raid et suivrait avec une attention soutenue la manœuvre d'un pilote d'hydravion dans les pa-rages inhospitaliers du Groenland. C'est pour-tant ce qui lui arriverait, croyons-nous, s'il faisait route par les airs avec le professeur Lockwood, de l'Université d'Oxford — un archéolo-gue passionné, — sa fille Alix et Donald Ross, sur qui repose l'entière responsabilité de la dangereuse expédition.

Trois personnages et des comparses: c'est tout. Au milieu des plus grandes difficultés, d'espoirs et de déceptions, d'efforts exténuants, les caractères se révèlent, les sentiments naissent et s'affirment: confiance, amitié, amour. Il se mêle à ces aventures un épisode mysté-

rieux, qui ramène la pensée à des siècles en arrière. M.-L. P.

La bibliothèque Contes des Frères Grimm. Editions « Charme ». Zollikoń, Zurich,

Rajeunis par les très jolies illustrations de Fritz Butz, ainsi que par la traduction d'Adrienne Perroy, les Contes des frères Grimm connaissent un nouveau succès. Ces petits livres, revêtus d'une solide couverture cartonnée, sont à la mesure des mains enfantines, et l'on doit encore

louer leur excellente impresssion. Ils feront merlouer leur excellente impresssion. Ils feront mer-veille suspendus aux branches de l'arbre de Noël ou glissés parmi les surprises du Nouvel-An. Les contes déjà parus dans la collection qui sera sui-vie — et c'est tant mieux — kont: Blanche-meige, Petiti-Frère et Petiti-Sœur, Le Roi Bec-Croisé, Les Musiciens de la ville de Brême …et Le Petit Chaperon rouge!

Le titre de ce dernier conte laisse perplexe, Depuis trois siècles le *Chaperon rouge* appartient à Charles Perrault. Les Grimm ont-ils emprunté le à Charles Perrault. Les Grimm ont-ils emprunté le sujet à leur grand confrère de France, ou la trame du conte se trouve-t-elle dans le folklore populaire qui s'est transmis verbalement de pays en pays? Nous avouons notre ignorance. Mais quand une langue a le bonheur de posséder un texte original tel que le petit chef-d'œuvre de Perrault, est-il opportun de la doter d'une traduction? R. G.

Un événement!

C'est le déménagement de l'Union des fem-C'est le déménagement de l'Union des fem-mes de Lausanne qui a quitté, au début de no-vembre, son vieil appartement de St-Pierre, qu'elle occupait depuis 1915, pour s'installer, au premier étage du Carillon, restaurant sans al-cool, aux Terreaux, en plein centre, dans deux pièces claires, bien chauffées, oi ses vieux meu-bles sont en valeur et font un intérieur confor-table et accueillant. Une salle sur le même palier part être louse neuvel de secondities. Ils buser peut être louée pour des assemblées; le bureau juridique, les cours sont agréablement logés. On peut tenir là des séances de comité, des réunions restreintes et le restaurant sans alcool monte les

Les féministes lausannoises caressent l'espoir de faire de cette maison un centre pour les associations féminines et le mouvement féministe vaudois; mais c'est un projet dont on aura l'occasion de parler souvent encore.

Agenda de poche pour dames. Editions « Charme ». F. A. Bopp, Zollikon, Zurich.

Les éditions « Charme » se proposent de charmer les dames. A cet effet, elles offrent un agenda d'une présentation élégante qu'on aura plai-sir à recevoir comme cadeau. Au sommaire, un article sur les grandes amoureuses à la scène. Puis le calendrier, les feuillets où l'on peut noter jour après jour les rendez-vous, les courses à faire, etc. Une liste d'adresses et de numéros de téléphone, des enveloppes en cellophane pour glisser des photos, bref, tout ce qui peut tenir dans un petit format commode pour le sac. N'ou-blions pas quelques brèves indications astrologiques! et un signet en dentelle de St-Gall. Que celles qui songent aux étrennes n'oublient pas cet agenda dans leur liste.

Albert Cuny: Evénements. Roman. Ed. Jeheber,, Genève-Paris 1946.

Ce roman, dont le protagoniste est un Gene-vois, se déroule en partie à Genève même, en partie dans d'autres régions de la Suisse où le partie dans d'autres regions de la Suisse ou le jeune avocat est amené par les «événements», car si l'assez simple histoire qui forme la trame romanesque du livre commence à l'exposition du Prado, elle se développe ensuite dans la Suisse alémannique: c'est la guerre, la mobilisa-

Du Mail, en observateur curieux, parfois amu-Du Mail, en observateur curieux, parfois amusé, presque toujours bienveillant, apprend à connaître son pays. Il l'étudie, il compare et note ses réflexions. Rentré dans sa ville natale, le célibataire qui a reculé jusque-là devant les obligations auxquelles vous lie un mariage se sent, par un retour sur lui-même, honteux de son égoisme. Et d'ailleurs, n'est-il pas attiré, depuis qu'il l'a vue pour la première fois au Musée de Genève, par Liseli, la charmante jeune Zurichoise? Celle-ci n'a jamais caché ses sentiments. Ils ont les mêmes goûts, ils sont faits pour s'enten-

James Hilton: Journée mémorable, roman. Traduit de l'anglais par Claude Orlane. Ed. Jehe-

D'une part, voici, dans ce roman George D'une part, voici, dans ce roman d'ocrge Boswell, un self-mude man sympathique, bouil-lant d'un chaleureux enthousiasme pour l'œu-vre désintéressée qu'il a entreprise: l'assainisse-ment de la petite ville industrielle où il est né; de l'autre, Livia, une déséquilibrée, dont l'enfance et la première jeunesse dans un milieu anormal ont fait un être bizarre. Elle quittera son premier ont fait un être bizarre. Elle quittera son premier' mari, ce George qu'elle ne saurait comprendre, pour épouser un diplomate brillant, plus jeune qu'elle, dont son amour égoiste brise la carrière et elle n'hésite pas davantage à intervenir avec son caractère dominateur dans l'existence de son fils, mais celui-ci est sauvé par un heureux con-cours de circonstances qui a permis à George Boswell d'intervenir. M.-L. P.